
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 47 (2020)

Léonard Dauphant

**L'historiographie des frontières et des espaces
frontaliers en France depuis trente ans**

DOI: 10.11588/fr.2020.1.86574

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

LÉONARD DAUPHANT

L'HISTORIOGRAPHIE DES FRONTIÈRES ET DES ESPACES FRONTALIERS EN FRANCE DEPUIS TRENTE ANS

I. Introduction

La frontière est à la mode parmi les historiens français, aussi bien le mot, le thème que la réalité: on compte des dizaines de publications par an qui étudient le fait frontalier ou utilise la notion de frontières. En dresser le tableau tient de la gageure, aussi, plutôt que de chercher une exhaustivité illusoire, je voudrais en introduction revenir aux origines de ce courant si fécond. Il me semble qu'on peut situer un nœud important à la fin du XX^e siècle, plus précisément vers 1986–1991: c'est au moment où les frontières européennes, que l'on croyait fixées, se remirent à bouger, que quelques historiens se sont réapproprié la frontière. On la croyait un donné, ces pionniers en ont refait un objet d'Histoire.

Le premier que je citerais sera Michel Foucher. C'est à la lecture de «L'invention des frontières», paru en 1986, que je suis, après bien d'autres, entré dans les coulisses de la production des frontières. Or construire les frontières révèle l'artificialité de leur tracé et les conventions de leur cartographie. Foucher le dit bien: la ligne est un «mythe, élégant, du cartographe»¹. Pour le médiéviste français, à qui on a tant enseigné que le flou des frontières médiévales devait céder la place à la frontière linéaire de la modernité, une telle lecture a été libératrice. Le second, bien sûr, est Daniel Nordman. Son ouvrage «Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI^e–XIX^e siècles», 1989, a joué le rôle du destructeur de mythes, et d'abord celui de la frontière naturelle. Dans les études anciennes sur les conflits frontaliers, la question posée était souvent «où la frontière passe-t-elle vraiment?» au lieu de se demander ce qu'elle signifiait pour les acteurs sociaux qui la construisaient et traversaient. D. Nordman a rendu la frontière et l'espace à l'histoire sociale. La même année 1989, Peter Sahlin publie «Boundaries: The Making of France and Spain», traduit en français en 1996 sous le titre moins provocateur de «Frontières et identités nationales». Il y étudie le Roussillon comme un laboratoire de l'effet frontière. Les deux auteurs jouent sur les points de vue complémentaires de l'État traceur de frontière et des frontaliers – ou de ceux qui le deviennent. Ils inauguraient ainsi une histoire vue de la frontière, intégrée à une réflexion scalaire. Au colloque de Tours en 1988 sur «Les frontières religieuses du XV^e au XVIII^e siècle», Janine Garrisson les décrivait, dans le cas de la France des

1 Notre article est la version remaniée de la communication prononcée le 22 mai 2019 à l'Institut historique allemand lors de l'université d'été sur «Perceptions et représentations des frontières et des espaces frontaliers au Moyen Âge et à l'époque moderne (IX^e–XVIII^e siècles)». Les ouvrages présentés dans le texte sont référencés dans la bibliographie en fin d'article. Les références plus ponctuelles sont présentées en bas de page.

XVI^e et XVII^e siècles, comme »feuillettée[s], multiple[s], avec des dimensions territoriales (entre ville et campagne, entre fiefs), politiques (entre principautés), sociales (entre élites et petit peuple)«. Problématique en 1988, la frontière confessionnelle est vite devenue un objet historiographique majeur, puisque dans le contexte européen, elle oblige à vivre avec l'autre et donc à redéfinir sa propre identité. J. Garisson devait en justifier la notion; aujourd'hui, elle est le prototype de ce que nous étudions comme des frontières. L'historien cherche désormais à comprendre les contacts. C'est alors que le tournant anthropologique et sociologique transforme nos points de vue et nos concepts. Toujours en 1988, Serge Gruzinski publie sa thèse, »La colonisation de l'imaginaire. Sociétés indigènes et occidentalisation dans le Mexique espagnol« qui a eu une influence durable. La même année 1988, Michel Espagne dirige un numéro de la »Revue de Synthèse: Transferts culturels franco-allemands«. La notion a connu un immense succès. Dans ce contexte, la frontière ne sera plus d'abord une ligne de douane mais une interrogation existentielle. Ainsi peut se comprendre l'apparent paradoxe: les études sur les frontières se multiplient en Europe au moment où l'Europe efface ses frontières. Mais les questionnements historiques portent moins sur les frontières outils de l'État, qui s'amenuisent à l'intérieur de l'Union européenne, que sur les discontinuités entre les sociétés qui, bien évidemment, persistent.

Depuis, la tradition historiographique française a été remise en cause, purifiée de ses mythes étatiques, la perspective s'est déplacée vers les circulations, vers les échelles, dans une perspective sociale. Étudier la frontière, c'est accepter de rentrer dans un jeu complexe. Très souvent, la frontière n'est pas une ligne séparant deux États mais un carrefour entre une pluralité d'acteurs: les pouvoirs, les communautés locales, le terrain. Les acteurs sociaux sont désormais au centre des recherches. Pour rendre compte de la place de cet objet complexe dans les travaux historiographiques français depuis un tiers de siècle, je commencerai par tirer les fruits de cette recherche en termes de périodisation: une nouvelle définition de la frontière a donné une nouvelle chronologie, encore en construction. Puis je me concentrerai sur la notion d'espace frontalier: l'épaisseur de la frontière a été réhabilitée. Les riverains vivent sur la limite ou de la limite, avec leurs voisins: la marche n'est pas une phase de transition mais un milieu de vie. La frontière est-elle couture ou coupure? Souvent les deux à la fois. Je terminerai en observant combien la frontière apparaît désormais comme un laboratoire historiographique privilégié: elle n'est plus une marge de la société mais un lieu où on peut l'étudier dans toutes ses dimensions contradictoires.

II. Pour une nouvelle périodisation de la frontière politique

Revenons à l'historiographie avant le temps de Nordman. La frontière française était celle de l'État. Son récit était une évolution formelle de la marche, épaisse, forestière, vers la ligne, qui caractérise l'État moderne, administrateur et cartographe, et que cet État tracerait seul, par exemple en contexte colonial: elle devait être sans enclaves, appuyée sur des éléments du paysage, fixée par des traités et enregistrée sur des cartes. Les questions de la coexistence et de l'altérité n'étaient pas centrales. Les recherches contemporaines ont bouleversé notre notion formelle de la frontière et permettent de lui donner une nouvelle chronologie, politique et culturelle, dans le cadre de la France, autour de trois grandes charnières.

Quel était le sens de la frontière au haut Moyen Âge? Le modèle de la *Frontier* de Turner² est devenu prédominant, et avec lui les questions d'altérité et de fluidité des identités, ainsi à propos de l'ethnogenèse et de la conversion des peuples païens (Geneviève Bührer-Thierry, Bruno Dumézil). Ce modèle pose la question du régime de territorialité: l'espace et la frontière ont-ils le même sens au haut Moyen Âge et au Bas Moyen Âge? Florian Mazel, dans »L'évêque et le territoire: l'invention médiévale de l'espace«, paru en 2016, part du postulat ancien de la continuité entre le diocèse tardo-antique, hérité du *pagus* gallo-romain, et le diocèse de la fin du Moyen Âge central, dont la cohésion est bien connue grâce aux pouillés. Ces pouillés ont servi de base pour la cartographie des *pagi* gallo-romains, dans une belle logique circulaire. Florian Mazel, lui, établit une solution de continuité. Elle n'est pas tant dans l'ancrage au sol du diocèse lui-même: le diocèse du Mans, par exemple, bien documenté, semble peu évoluer par rapport à ses voisins. La solution de continuité est dans la culture: les diocèses mérovingiens et carolingiens ne sont plus des territoires comme les circonscriptions antiques, le pouvoir de l'évêque est pensé comme un lien personnel avec les clercs.

Le premier nœud se place donc aux XI^e-XII^e siècles avec l'importance majeure de la réforme grégorienne. Selon Florian Mazel, la réforme grégorienne reconstruit une territorialité rigoureuse et appuyée sur des listes – tels les pouillés. Le changement culturel est fondamental et marque, pour les diocèses, la naissance de la frontière telle que nous l'entendons, comme on peut le voir dans la thèse d'Anne Lunven, éditée en 2014. Or ce modèle diocésain s'est ensuite appliqué à l'échelle supérieure aux paroisses, puis sans doute aussi aux pouvoirs laïcs. On peut ainsi redéfinir l'encellulement non seulement quant à l'occupation du sol, mais aussi pour la territorialité qu'il génère. Une des conséquences de l'encellulement est la formation d'un immense maillage territorial, un nouveau régime de territorialité. Bernard Guenée évoquait l'espace tardo-médiéval comme un »puzzle«³: le nombre des pièces peut décourager l'historien, mais elles s'emboîtent avec cohérence. Chaque communauté s'inscrit dans une paroisse territoriale, qui dépend toujours d'un diocèse. De même, les villages dépendent d'une châellenie: les États se fondent sur un monde organisé en territoires locaux. Les paroisses émergent comme territoires entre les XII^e et XIV^e siècles⁴. Quatre siècles plus tard, Daniel Nordman constate l'existence de ce monde fait de cellules quand la diplomatie de cabinet cherche à trancher dedans pour remodeler les espaces frontaliers. Or les pouvoirs centraux ont plus de mal à découper un finage qu'à dévaster une province. Force est de respecter la plupart du temps les pièces de ce puzzle: les diplomates modifient l'allégeance de la communauté en transportant son territoire comme un bloc.

Le second moment est l'émergence de la frontière d'État, au cours des XIV^e-XV^e siècles. Cet avènement de la ligne est un processus long, compliqué, inégal. Le débat

2 Frederick Jackson TURNER, *The frontier in American history*, New York 1996.

3 »Puzzle gigantesque, difficile, mais non désespéré«: Bernard GUENÉE, *Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis à la fin du Moyen Âge, vers 1380-vers 1550*, Strasbourg 1962, p. 319.

4 DOMINIQUE IOGNA-PRAT, ÉLISABETH ZADORA-RIO (dir.), *La paroisse. Genèse d'une forme territoriale*, dans: *Médiévales* 49 (automne 2005) (<https://journals.openedition.org/medievales/23.02.2020>).

demeure sur sa chronologie précise. On peut rappeler la discussion entre Jacques Chiffolleau et Jean-Marie Moeglin lors du colloque sur «Lyon, de l'empire au royaume» en 2012 sur la spatialité de la politique médiévale, et en particulier celle de Philippe IV à propos de Lyon: s'agissait-il d'agrandir la France ou d'étendre des droits? Le royaume est-il un territoire ou une juridiction? Jean-Marie Moeglin approfondit la question lors de deux colloques sur la notion même d'agrandissement territorial, publiés sous le nom «Annexer? Les déplacements de frontières à la fin du Moyen Âge», en 2016. La diversité des situations de terrain demeure à la fin de l'époque, comme le montrent deux cas d'école, le Dauphiné et la Bretagne. Le Dauphiné étudié par Anne Lemonde est défini par la frontière du Rhône lors du traité de 1355: c'est un laboratoire pour les traceurs de frontières capétiens, parangon de la modernité étatique autoritaire, avec son arsenal des frontières naturelles c'est-à-dire appuyées sur des limites naturelles (ici des fleuves et des montagnes), des déplacements massifs d'allégeance (le Faucigny) et des cartes (Château-Dauphin, 1422). Au contraire, des marches apparaissent en Bretagne dans le contexte de l'essor des États princiers: ce paradoxe se retrouve en haute Saône⁵. Dans les marches séparantes entre Bretagne, Anjou et Poitou, les principautés cherchent à produire une limite linéaire, mais l'aristocratie, elle, entend maintenir son contrôle des deux côtés de la frontière: elle vit avec la marche et de la marche. C'est peut-être aussi le cas en haute Saône. La frontière est complexe parce que les intérêts des groupes sociaux sont divergents.

La nouvelle chronologie de l'État à partir du XIV^e siècle est un contre-coup de la genèse de l'État moderne. Or c'est à ce moment-là que le mot frontière apparaît en français dans son sens actuel. Pour Lucien Febvre comme pour Daniel Nordman, «frontière» passe du militaire au civil au cours du XVII^e siècle. En fait, cet usage existe déjà sous Charles VII dans les ordonnances des ports et passages, l'administration des douanes royales. Ce mot apparaît donc très vite dans le jargon des douaniers. Il est lié à une vision obsidionale de la frontière: protéger le territoire de l'épuisement en contrôlant la sortie des métaux, dans une optique pré-colbertiste. La frontière d'État devient un cadre d'action politique, mais on peut également en percevoir l'effet sur les représentations communes. Thierry Dutour, dans «Sous l'empire du Bien», n'étudie pas les frontières en tant que tel mais définit son objet (la pensée de sens commun et ses expressions) selon un cadre linguistique. Aux XIII^e et XIV^e siècles, la frontière linguistique définit l'espace mental, car la langue est un système de communication mais aussi un système de valeurs sociales. Or, entre les XIV^e et XVI^e siècles, la définition du pays passe peu à peu du linguistique (l'espace de la langue d'oïl) au politique (le royaume des quatre rivières). Ce sont deux conceptions de la France; le Bassin parisien, tourné vers le nord picard, flamand et anglo-normand se tourne alors davantage vers le sud, étranger par la langue mais réuni sous la même couronne. Les frontières politiques sont appropriées, apprivoisées comme un cadre de référence commun⁶.

5 Léonard DAUPHANT, *Intrus et forains. Une société transfrontalière sur une limite contestée, la haute Saône au temps de Charles VII*, dans: Marie-Pascale HALARY, Manuel GUAY (dir.), *Intus et foris: une catégorie de la pensée médiévale?*, Paris 2013, p. 115–127.

6 Léonard DAUPHANT, *Géographies. Ce qu'ils savaient de la France (1100–1600)*, Ceyzérieu 2018, p. 238–239, 252–258.

La troisième transformation majeure, aux XVI^e et XVII^e siècles, est le passage du juridictionnel au militaire. La frontière westphalienne n'est pas une invention moderne: la ligne simple et sans enclaves appuyée sur le relief était une idée médiévale. Mais elle est alors érigée en règle à l'échelle européenne (sans pour autant vaincre les résistances du terrain et des sociétés). Ce changement »de l'espace au territoire« selon Daniel Nordman est en fait un changement de définition de l'État. Le royaume médiéval était défini en fonction du ressort du Parlement de Paris. Le basculement commence sous François I^{er}: le pouvoir du roi est défini par le contrôle militaire. On passe du paradigme de la justice à celui de la guerre, de l'*auctoritas* à la *potestas*. La frontière moderne majeure est militaire, et elle est épaisse: les systèmes défensifs de type Vauban construisent une défense en profondeur. À cette époque, l'État producteur de frontière produit aussi des cartes. L'histoire de la cartographie est culturelle mais aussi sociale, pour étudier les corps de métier qui produisent ces cartes. La frontière apparaît alors comme un creuset de l'État.

Cette nouvelle périodisation médiéviste est peu à peu prise en compte par les modernistes. Citons une série de journées d'études interdisciplinaires récentes, »Deux frontières aux destins croisés« qui ont adopté la chronologie XIV^e–XXI^e siècles pour étudier deux frontières étatiques entre France et Suisse.

III. L'espace frontalier contre l'imaginaire du mur

Quelle que soit sa forme, la frontière a toujours plusieurs côtés: elle n'est pas un mur mais une discontinuité. On ne peut donc pas l'étudier sans exploiter plusieurs fonds, souvent dans plusieurs pays. C'est un défi pour l'historien, qui doit dépasser les cloisonnements historiographiques nationaux. Le risque est bien d'écrire une histoire de la frontière qui serait celle d'un seul de ses côtés. En France même, il doit aussi dépasser le cloisonnement entre les secteurs frontaliers: la France a des frontières avec six grands pays. Le simple comparatisme entre secteurs frontaliers français n'est toujours pas une évidence. Chacun a sa mémoire propre, ses centres universitaires, son historiographie et son dialogue transfrontalier. Il existe par exemple, à côté de l'historiographie franco-allemande, une historiographie lorraino-sarroise⁷ (Walther Mohr, Michel Parisse). Est-elle lue en France en dehors de la Lorraine?

1. *Écrire une histoire à deux faces*

La frontière ne doit pas produire un récit univoque, puisqu'elle confronte des points de vue. Un bon exemple est l'»Atlas historique d'Alsace« conçu à Mulhouse depuis 2002: l'Alsace contemporaine a été définie par la frontière du Rhin. Le projet d'un Atlas transfrontalier a été l'occasion d'une réflexion: quel cadre donner aux cartes? Faut-il abandonner la rive droite du fleuve au blanc de la carte? C'est ce cadre pré-établi, l'Alsace jusqu'au Rhin, qui a été reconsidéré, au profit d'un espace qui est celui du Rhin supérieur, l'*Oberrhein*. L'Alsace médiévale et moderne était un espace frontalier: elle était définie par des systèmes d'appartenance qui se chevauchaient. Le Rhin permettait de penser le pays d'Alsace, mais les diocèses de Strasbourg et Bâle,

7 Walter MOHR, *Geschichte des Herzogtums Lothringen*, 3 vol., Trier 1974–1986; Michel PARISSÉ (dir.), *Lothringen: Geschichte eines Grenzlandes, Saarbrücken* 1984.

eux, n'étaient pas définis par le fleuve. Les problèmes pratiques de l'Atlas ont été nombreux: faire coïncider des données cartographiques établies dans deux États, mais aussi recadrer une historiographie cloisonnée et meurtrie par les conflits franco-allemands. Mais les réflexions qu'ils ont suscitées ont nourri les journées d'études «Clio en cartes» depuis 2013, notamment «Clio» 5 en 2017: «Cartographier la frontière», jusqu'au colloque de 2019, «Produire la carte: représentations transfrontalières et interculturelles de l'Antiquité à nos jours».

L'espace frontalier est aussi une réalité pour l'État, réalité majeure mais discrète: un État fort construit non une ligne mais un faisceau de lignes car il entend contrôler les deux côtés de la frontière. L'État construit une barrière mais ne s'y enclot pas; le mur n'existe que pour les riverains. On retrouve cette réalité dans nombre de situations médiévales de frontières dissymétriques entre les pouvoirs ou entre le maître de la frontière et les frontaliers, ainsi pour les Quatre rivières. Cela n'est pas un archaïsme: Michel Foucher observe aussi que l'Union européenne construit en même temps des frontières, celles de ses membres, et des limites, en fonction de coopérations régionales à envergures très variables. Les frontières de ses États-membres ne bornent pas le pouvoir de l'UE: elles en sont un élément⁸.

Le danger contemporain pour l'écriture d'une histoire à deux faces serait une vision irénique de la frontière. Elle est un lieu de rencontre et d'hybridation, mais la conflictualité ne doit pas être minorée: c'est le cas du *Limes* romain, dont les antiquisants ont peut-être trop accentué la dimension de lieu d'échange entre Romains et barbares. Pour les modernistes, il faut citer ici la traduction française, en 2009, du livre de Richard White sur la rencontre entre Français, Anglais et Amérindiens (1991) sous le titre français: «Le *middle ground*. Indiens, Empires et Républiques dans la région des Grands Lacs, 1650–1815». Le *middle ground* a été reçu comme une notion alternative à la frontière. Contre une lecture trop irénique de Richard White, Gilles Havard maintient la notion de frontière dans le Pays d'en Haut: le métissage ne fait pas disparaître la domination impériale. Il faut conserver la notion de frontière qui permet de dire la tension entre le conflit et le bon voisinage, entre la marge, le centre et l'extérieur⁹. Chez White lui-même, le *middle ground* est une fenêtre temporelle entre des épisodes de domination: c'est un moment particulier de la frontière. C'est là la complexité de la frontière: elle peut être créatrice malgré ses promoteurs qui veulent instaurer un contrôle et pas forcément des échanges.

2. Les sociétés de frontière

La frontière a deux faces, elle a aussi une épaisseur sociale. Les sociétés y construisent leur espace, qui n'est pas un donné. Une des meilleures illustrations en est l'ouvrage de Renaud Morieux, «Une mer pour deux royaumes». Selon le modèle de Peter Sahlins, il s'agit d'une histoire qui entreprend de se décentrer. Renaud Morieux y montre comment la Manche, «lieu commun» entre France et

8 Michel FOUCHER, L'Europe en ses frontières: entre Histoire, géographie et géopolitique, dans: Jean-Pierre RIOUX, Marcel SPISER (dir.), *La Frontière, rencontre des mémoires* 2014, s. l. 2016, p. 275–284.

9 Michel BERTRAND, Natividad PLANAS, Introduction, dans: ID. (dir.), *Les sociétés de frontière de la Méditerranée à l'Atlantique (XVI^e–XVIII^e siècle)*, Madrid 2011, p. 1–20.

Angleterre, est une construction juridique et politique au XVIII^e siècle. Il passe de l'histoire des perceptions et des stéréotypes de deux peuples ennemis à une histoire d'interactions plus complexes. Au départ est posée l'existence de Français et d'Anglais de part et d'autre de la mer: mais on aboutit à un espace commun à des populations beaucoup moins faciles à caractériser. La société de frontière se construit aussi en relation avec des discours extérieurs. Le discours d'appartenance est un discours, justement, qui peut servir des stratégies, comme celles des populations de l'entre-deux qui se veulent transnationales, tour à tour pêcheurs, corsaires, contrebandiers. Les smogleurs de Dunkerque, des contrebandiers, jouent sur le flou de leur appartenance: on ne connaît pas leur «vraie» nationalité. L'espace frontalier n'abrite donc pas simplement une société qui se définit en marge de l'État: elle joue un rôle structurant pour les groupes sociaux, en contexte impérial notamment. Ici, l'histoire, grâce à la sociologie, s'est emparée du concept d'ethnogenèse. L'histoire métisse de Serge Gruzinski a ainsi trouvé un terrain d'étude au Chili, avec Guillaume Boccara, «Guerre et ethnogenèse mapuche dans le Chili colonial. L'invention du Soi», paru en 1998. Ces problématiques sont devenues fondamentales pour le haut Moyen Âge. Le constructivisme permet de penser la production des identités individuelles et collectives.

C'est ainsi que l'attention générale, en France comme ailleurs, s'est portée de la frontière au frontalier, de l'espace aux circulations et aux trajectoires collectives, mais aussi individuelles. Parmi les pionniers cités en introduction, j'aurais pu ou dû mentionner Bartholomé et Lucie Benassar, dont «Les chrétiens d'Allah. L'histoire extraordinaire des renégats», paru en 1989, dresse le portrait d'individus inclassables, ballottés par la vie et la mer. Les objets circulent comme les hommes. L'étude des transferts culturels, conçue pour étudier les idées, a glissé rapidement vers les objets: eux aussi sont des acteurs qui redéfinissent les frontières en les franchissant. On peut citer, récent et fascinant, «Exogenèses: objets frontière dans l'art européen, XVI^e-XX^e siècle», qui étudie l'accueil et la transformation en Europe d'objets venus d'ailleurs: c'est la matérialité des transferts culturels. Ces objets qui colonisent des lieux européens peuvent bien sûr être confrontés à la colonisation de l'imaginaire américain de Serge Gruzinski. La circulation des objets pose à son tour la question du pillage. La thèse de Rodolphe Keller sur l'économie de prédation a montré combien ces pratiques sont un fondement de la domination sociale au haut Moyen Âge. C'est pourquoi la frontière est fondamentale pour les pouvoirs qui, des deux côtés, se constituent autour de pratiques communes telles que la redistribution du butin: ce qui est vrai pour les Scandinaves l'est aussi pour les Francs. Finalement, le *soi* franc ressemble à *l'autre* barbare, Charlemagne partage peut-être la culture de la prédation des vikings. La frontière est alors non un mur mais un miroir étonnant.

IV. La frontière comme laboratoire historiographique

La frontière est donc moins un mur qu'une société à part entière, liée à l'intérieur comme à l'extérieur: c'est bien pour cela qu'elle est un laboratoire d'étude privilégié de l'histoire sociale.

1. Des deux côtés, et aussi en haut et en bas

La marge, face aux sociétés voisines, expose les tensions internes et durcit les réalités sociales. C'est le cas par exemple entre haut et bas. Dans la politique frontalière, entre le pouvoir et les communautés locales, qui manipule qui? Pascal Buresi a étudié la genèse du mythe du Cid, sur la frontière ibérique: avant d'être le héros de la chrétienté, le Cid est une figure parmi d'autres de barons qui se taillent des principautés sur la frontière, au service des rois chrétiens ou même de rois musulmans (sans toutefois se convertir à l'islam). Ces barons ont aussi lutté contre l'extension du pouvoir monarchique. Dans les interstices de la frontière, ils ont l'opportunité de gagner l'indépendance. En retour, on peut observer le grand enjeu de l'émergence de l'État face à eux. Christophe Duhamelle, lui, étudie dans l'Eichsfeld des communautés catholiques entourées de protestants («La Frontière au village», 2010): la frontière impose ferveur et exemplarité face au concurrent confessionnel. Mais au temps des Lumières, les communautés rurales sont également en butte au catholicisme éclairé des élites. La situation de frontière rend la réforme insupportable pour les paysans, car ils comparent le nouveau modèle aux pratiques de leurs voisins protestants. En Espagne médiévale comme en Allemagne moderne, la frontière est pour nous un révélateur indispensable, ne serait-ce que parce qu'elle rend les sources explicites. Le contact avec l'autre permet d'abord de connaître l'intérieur et ses tensions, de mesurer les niveaux de l'identité.

2. L'articulation du politique et du religieux

La frontière révèle aussi les liens entre les systèmes politiques et religieux. Bruno Dumézil montre ainsi combien la conversion des chefs barbares remet en cause leur légitimité: pour conserver la protection de ses ancêtres, Radbod le Frison refuse le baptême. La frontière religieuse est aussi une frontière entre systèmes politiques. Les Wendes du XI^e siècle étudiés par Geneviève Bühner-Thierry refusent le christianisme, mais ils combattent surtout l'expansion du pouvoir politique et fiscal ottonien. L'échec de la christianisation pacifique de la région peut ainsi être interprété selon la question de la frontière politique: à la différence des Polonais, les Wendes sont trop intégrés dans l'Empire pour espérer sauver l'indépendance de leur marche en devenant chrétiens. Cette proximité entre les types de frontières, où enjeux spirituels et politiques s'entremêlent, concerne aussi les pratiques: dans l'Eichsfeld du XVIII^e siècle, les processions catholiques marquent la frontière religieuse. Ces pratiques étudiées par Christophe Duhamelle ressemblent beaucoup aux formes de marquage du territoire urbain étudiées par Olivier Richard à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge, avant l'époque des divisions confessionnelles¹⁰. Civiques ou dévotionnelles, les pratiques disent aussi l'honneur des communautés. Une frontière peut en cacher une autre.

10 Olivier RICHARD, *Mémoires bourgeoises: »Memoria« et identité urbaine à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge*, Rennes 2009.

3. *Les mythes frontaliers*

En dernier lieu, la frontière apparaît aussi comme un poste d'observation des représentations. Les frontières sont un double système de représentation: en Europe, la cosmographie découpe le monde en régions éternelles aux formes simples: Patrick Gautier Dalché l'a mis en valeur dès l'époque carolingienne¹¹. Les territoires politiques sont plus fragmentés et mouvants mais ils sont toujours en relation avec la cosmographie. Ensuite, la frontière fascine: s'en approcher, c'est s'approcher de l'Autre mais aussi toucher l'Histoire: elle est du temps sédimenté. Elle fabrique ou on fabrique à son sujet des mythes sociaux. L'étude des mythes frontaliers permet un ultime travail d'historicisation. Le mythe peut tout d'abord être une source pour identifier une frontière oubliée. David Bramoullé a étudié l'expression »frontières bien gardées« des Fatimides: il s'agit d'un topos littéraire à l'époque mamelouk. Mais l'expression renvoie à une réalité disparue: le nom du *diwan* qui avait en charge la protection des côtes de l'empire fatimide. Les encyclopédistes mamelouks mythifient une pratique d'État que la perte des archives masquait largement.

Quand le mythe n'est pas mort, le déconstruire permet de retrouver les niveaux de sens de la frontière. Pascal Buresi étudie la genèse du mythe de la coexistence religieuse en Andalousie et en Espagne en général, la *convivencia*, qui a été élaboré à partir des sources littéraires. Les sources littéraires islamiques entretiennent l'idée irrédentiste du Paradis perdu: ré-interprétées, elles se combinent avec les autres mythes de la frontière, qui parlent de régénération, comme celui du Cid. Le mythe de la Reconquista s'élabore au centre: la frontière n'a pas été un laboratoire mais un prétexte, a posteriori. La frontière devient alors un acteur de l'histoire culturelle, par la fascination ambiguë qu'elle exerce, faite de prestige et de peur. Dans un contexte plus apaisé, celle des frontières juridictionnelles du royaume de France, on trouve de tels effets. Claude Gauvard a montré comment les institutions royales, à Paris, utilisent le lieu commun de la violence de la frontière pour construire leur pouvoir: il y a là un imaginaire négatif de la marge dangereuse qui construit le centre. Mais à son tour, Colette Beaune montre que Jeanne d'Arc, telle qu'elle a été comprise par ses contemporains, *doit* venir de la frontière: celle-ci n'est pas seulement une zone de danger mais le lieu de tous les possibles. Voilà un grand acquis: de même que l'historien ne se contente plus du discours d'État, il tente de ne pas colporter le mythe mais entreprend d'en faire l'histoire, pleine de contradictions et de manipulations.

V. Conclusion

Notre conclusion doit d'abord remarquer le triomphe d'une approche sainement constructiviste: on n'étudie plus la frontière comme donné, mais sa »fabrique«, son »invention«, voire *the Making of France*, elle aussi fruit de l'histoire. Cette construction se déploie à son tour dans l'épaisseur du temps et de l'espace. Un angle mort demeure, cependant: l'écologie. Le lien entre la frontière et le milieu est pourtant fon-

11 Patrick GAUTIER DALCHÉ, Rapport préliminaire, dans: Thomas LIENHARD (dir.), Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations. XXXVII^e Congrès de la SHMES (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris 2007, p. 19.

damental et dès 1988, Daniel Nordman évoquait ces enjeux dans les recherches hors de France dans une note critique. Le sujet devient plus brûlant chaque année, mais aujourd'hui encore, l'historiographie française ne s'intéresse guère à ces questions. Le paysage est encore pris comme un donné, et non comme une construction. L'écosystème est-il la dernière frontière historiographique?

Dans cette ébullition, la définition des frontières est restée ambiguë: de quoi parle-t-on, précisément? Nous sommes face au défi d'un dialogue renouvelé entre des disciplines aux objets différents. C'est ainsi que les *border studies*, associant géographes, sociologues et politistes, et l'Histoire, surtout pré-contemporaine, ont encore deux champs différents, qui dialoguent peu. Parle-t-on donc de la même chose? On peut observer, je pense, deux grandes tendances: poursuivre l'historicisation de l'étude des frontières politiques, où le discours d'État n'est plus relayé mais analysé comme un élément social parmi d'autres. C'est par exemple ma démarche de géohistorien. L'autre tendance a été d'aller chercher notamment dans l'historiographie anglo-saxonne un appareillage conceptuel inspiré de Frederick Jackson Turner. Les deux tendances doivent évidemment s'épauler; je remarquerai seulement qu'elles élisent des temps et des espaces différents, en fonction du développement des États et des régimes de territorialité. J'étudie une frontière d'État sans conflit armé, qui ne sépare pas des peuples mais des juridictions tardo-médiévales. Dans des contextes de frontières impériales ou coloniales, ou dans le contexte du haut Moyen Âge, l'État est-il plus ou moins présent, plus ou moins violent, ou sommes-nous en face d'objets différents, de part et d'autre d'un fossé, celui de l'encellulement et de la genèse de l'État moderne? Nous ne pouvons donc que plaider pour un vrai comparatisme, qui pense les notions dans leur contexte et articule représentations et pratiques de terrain, et qui soit appuyé massivement sur la cartographie, pour saisir toutes les dimensions de la frontière.

Bibliographie sélective

- Atlas historique d'Alsace (<http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr/fr/> [23/02/2020]).
Nacima BARON et al. (dir.), Ériger et border diocèses et principautés au Moyen Âge, Villeneuve d'Ascq 2017.
- Colette BEAUNE, Jeanne d'Arc, Paris 2009.
- Bartholomé et Lucie BENASSAR, Les Chrétiens d'Allah. L'histoire extraordinaire des renégats, Paris 1989.
- Hélène BLAIS et al. (dir.), Histoires d'espaces. Territoires et limites: autour de Daniel Nordman, Saint-Denis 2018.
- EAD. et al. (dir.), Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial, Paris 2011.
- Guillaume BOCCARA, Guerre et ethnogenèse mapuche dans le Chili colonial. L'invention du Soi, Paris 1998.
- David BRAMOULLÉ, Les Fatimides et la mer (341–567/953–1171): du rêve mystique à l'empire du large, thèse dir. Christophe PICARD, Paris I, 2012.
- Geneviève BÜHRER-THIERRY, Les «réactions païennes» dans le nord de l'Europe au milieu du XI^e siècle, dans: L'expansion occidentale (XI^e–XV^e siècles). Formes et conséquences, XXXIII^e Congrès de la SHMES, Madrid 2002, p. 203–214.
- Pascal BURESI, La frontière entre chrétienté et Islam dans la péninsule Ibérique: du Tage à la Sierra Morena, fin XI^e–milieu XIII^e siècle, Paris 2004.

- Id., La frontière: laboratoire des mythes dans la péninsule Ibérique (X^e–XV^e siècle)?, dans: Cahiers de la Méditerranée 86 (2013), p. 237–256.
- Benjamin CASTETS-FONTAINE et al. (dir.), Deux frontières aux destins croisés? Étude interdisciplinaire et comparative des délimitations territoriales entre la France et la Suisse, entre la Bourgogne et la Franche-Comté (XIV^e siècle–XXI^e siècle), Besançon 2019.
- Sabine DU CREST (dir.), Exogènes: objets frontière dans l'art européen, XVI^e–XX^e siècle, Paris 2018.
- Léonard DAUPHANT, Le Royaume des quatre rivières. L'espace politique français au XV^e siècle (1380–1515), Seyssel 2012.
- Christophe DUHAMELLE, La Frontière au village: une identité catholique allemande au temps des Lumières, Paris 2010.
- Bruno DUMÉZIL, Les racines chrétiennes de l'Europe: conversion et liberté dans les royaumes barbares, V^e–VIII^e siècle, Paris 2005.
- Thierry DUTOUR, Sous l'empire du Bien. »Bonnes gens« et pacte social (XIII^e–XV^e siècles), Paris 2015.
- Lucien FEBVRE, Frontière, dans: Revue de synthèse historique 14 (1928), p. 31–44; rééd.: Frontière, le mot et la notion, dans: ID., Vivre l'Histoire, éd. Brigitte MAZON, Paris 2009, p. 379–389.
- Michel FOUCHER, L'invention des frontières, Paris 1987.
- Id., Fronts et Frontières: un tour du monde géopolitique, Paris 1988.
- Claude GAUVARD, L'opinion publique aux confins des états et des principautés au début du XV^e siècle, dans: Les Principautés au Moyen-Âge. Actes du 4^e congrès de la SHMES, Bordeaux 1973, p. 127–152.
- Géoconfluence, article »Frontière« (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/frontieres> [23/02/2020]).
- Serge GRUZINSKI, La colonisation de l'imaginaire. Sociétés indigènes et occidentalisation dans le Mexique espagnol XVI^e–XVIII^e siècle, Paris 1988.
- Gilles HAVARD, Empire et métissages: Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660–1715, Paris, Québec 2003.
- Rodolphe KELLER, Laury SARTI (dir.), Pillages, tributs, captifs. Prédation et sociétés de l'antiquité tardive au haut Moyen-Âge/Plünderungen, Tributzahlungen und Gefangennahmen: die Aneignung von fremdem Eigentum von der Spätantike zum frühen Mittelalter, Paris 2018.
- Anne LEMONDE, Le temps des libertés en Dauphiné: l'intégration d'une principauté à la couronne de France, 1349–1408, Grenoble 2002.
- Anne LUNVEN, Du diocèse à la paroisse. Évêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo (V^e–XIII^e siècle), Rennes 2014.
- Florian MAZEL, L'évêque et le territoire: l'invention médiévale de l'espace, Paris 2016.
- Renaud MORIEUX, Une mer pour deux royaumes, Rennes 2008; trad. augm.: The Channel: England, France and the construction of a maritime border in the eighteenth century, Cambridge 2016.
- Daniel NORDMAN, Frontières de France. De l'espace au territoire XVI^e–XIX^e siècle, Paris 1989.
- Id., Frontière, histoire et écologie, dans: Annales 43/1 (1988), p. 277–283.

- Stéphane PECQUIGNOT, Pierre SAVY (dir.), *Annexer? Les déplacements de frontières à la fin du Moyen Âge*, Rennes 2016.
- Jean-Marie POISSON (dir.), *Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, Rome, Madrid 1992.
- Peter SAHLINS, *Boundaries: The Making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, California 1989; trad. fr.: *Frontières et identités nationales: la France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, Paris 1996.
- Robert SAUZET et al. (dir.), *Les Frontières religieuses en Europe du XV^e au XVII^e siècle. Actes du XXXI^e colloque international d'études humanistes*, Tours, 1988, Paris 1992.
- Transferts culturels franco-allemands, *Revue de Synthèse*, avril-juin 1988, n^o spécial dirigé par Michel ESPAGNE et Michael WERNER.
- Nicolas VERDIER, *La carte avant les cartographes: l'avènement du régime cartographique en France au XVIII^e siècle*, Paris 2015.